

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

**MAIRIE DE SAINT NIZIER SOUS
CHARLIEU**

Avancement de grade B 2026

Grade d'avancement : Animateur principal de 2ème classe

100%

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme VERMOREL VIRGINIE 07504 MAIRIE DE SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU MAIRIE DE SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU	Animateur Catégorie B - Groupe hiérarchique 3 Temps partiel (tranche des 80) à 80.00 % Depuis le 01-02-2017 (anc. 6 A 11 M)	Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 01-08-2024	Oui / Non		01-01-2026 <i>01/07/26</i>

Fait à SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Le 27 avril 2026

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale



en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité